

## ARCHITECTE, URBANISTE-AMÉNAGEUR, INGÉNIEUR OU INGÉNIEUR-TECHNICIEN (M/F)

statut respectivement groupe de traitement à définir selon les qualifications du candidat/de la candidate retenu(e).

## **PROFIL REQUIS**

- Disposer d'une compréhension des défis du développement urbain communal dans tous ses aspects,
- Avoir une aisance dans la compréhension de textes législatifs,
- Ètre autonome, dynamique, polyvalent, flexible,
- Avoir un bon sens d'organisation, une capacité de travailler de façon autonome et en équipe,
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques standard et spécifiques au domaine,
- Avoir un bonne maîtrise et capacités rédactionnelles dans les langues administratives.

## MISSION ET TÂCHES (LISTE NON EXHAUSTIVE)

- Vérification, préparation et exécution des dossiers d'autorisation de construire,
- Conseil et soutien aux citoyens et aux professionnels (architectes, bureaux d'étude, etc.) dans leurs démarches,
- Suivi des dossiers PAG et PAP : préparation des modifications ponctuelles, accompagnement du développement des nouveaux quartiers, réalisation d'autres tâches y afférentes,
- Planification, réalisation et contrôle de projets de construction communaux en collaboration avec des bureaux spécialisés,
- Collaboration étroite avec les autres services communaux ainsi qu'avec les instances étatiques et autres,
- Ètre disposé à assurer le secrétariat d'une ou de plusieurs commissions consultatives communales à vocation technique et/ou urbanistique,
- Le cas échéant participation à des groupes de travail relatifs aux pactes logement, climat, nature.

## **DOCUMENTS À JOINDRE**

- Une lettre de motivation & un curriculum vitae détaillé avec photo récente
- Un extrait récent (< 3 mois) de l'acte de naissance & du casier judicaire, bulletin 3</p>
- Une copie d'une pièce d'identité
- Les certificats et diplômes d'études et de formation requis, ou des copies de ces documents

Les candidats sont invités à adresser leur demande écrite au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Kopstal pour le **10 octobre 2025** au plus tard.

Kopstal, le 20 septembre 2025

Le collège échevinal

Thierry Schuman Josy Popov Raoul Weicker



ADMINISTRATION COMMUNALE DE KOPSTAL 28. rue de Saeul L-8 189 kopstal

